

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin, Poste.
6 — 37 — — Direct.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 35 — — soir, Express.
7 — 11 — — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — — Express.
4 — 54 — — — soir, Direct.
5 — 47 — — — Omnibus.
9 — 57 — — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Les feuilles étrangères que nous recevons aujourd'hui, rendent un hommage unanime à la mémoire de l'éloquent ministre que la France vient de perdre. Tout le monde a compris, au dehors comme en France, les regrets que devaient provoquer la mort de l'homme d'Etat qui exposait, avec tant de clarté, les principes et les idées de l'Empereur, en ce qui concerne la politique générale du monde. La presse anglaise ne reste pas en arrière de ce mouvement qui honore avec tant de justice et notre conduite, à l'extérieur, et celui qui était chargé d'en faire l'exposé fidèle.

M. Billault, dit le *Sun*, fera grand défaut aux conseils de l'Empereur et à la législature impériale, et cela précisément parce que M. Billault était peut-être l'orateur le plus facile et le plus brillant des chambres françaises. « Dans les débats parlementaires, il s'était élevé au plus haut rang, au premier rang même. Il était tout à fait sans rival. Pour la spontanéité, le tact, la précision et la rapidité dans la réponse, il était sans concurrent. Tel était surtout et par dessus tout le secret de son importance dans les rangs des personnages officiels de France. La mort l'a enlevé dans la plénitude de ses forces et de sa gloire. »

L'*Evening Star* dit que le nom de M. Billault doit être ajouté à la liste des célébrités européennes. Sa mort, inattendue à une époque si prématurée de sa carrière, est un événement qui doit émouvoir et affliger même ses plus ar-

dents adversaires politiques.

« Tout le monde, dit à son tour le *Globe*, s'accorde à regarder M. Billault comme la plus précieuse acquisition qu'eût faite l'Empereur Napoléon, et comme un homme qu'il lui sera difficile de remplacer. C'est à ce point de vue que sa mort a l'importance d'un événement. »

Les feuilles allemandes ne sont pas moins explicites et s'unissent, comme les journaux anglais, aux sentiments qui se manifestent en France. — Havas.

L'Empereur, pour rendre un hommage public à la mémoire de M. Billault, a rendu un décret portant que les funérailles de l'illustre défunt seront célébrées aux frais de l'Etat.

On se préoccupe vivement dans le monde politique du mouvement qui doit se produire dans les hautes régions du gouvernement, par suite de la mort si douloureuse de M. Billault.

La combinaison qui paraissait avoir le plus de chance mercredi, était celle qui faisait arriver M. Rouher comme ministre d'Etat.

Dans ce cas, le choix de l'Empereur, pour la présidence du Conseil d'Etat, hésiterait, à ce qu'il paraît, entre M. Vuitry, M. Rouland et M. de Parieu.

Il est possible, toutefois, que cette combinaison soit modifiée et qu'elle touche à d'autres situations.

On parle également beaucoup de M. Baroche pour le ministère d'Etat.

Mais, par des motifs de haute convenance que tout le monde appréciera, on assure que l'Empereur a manifesté l'intention de ne pren-

dre aucune décision avant les obsèques de M. Billault qui seront un deuil public. (La France).

Par décrets en date du 13 octobre, M. le prince de la Tour d'Auvergne, ambassadeur de France près le Saint-Siège, est nommé, en la même qualité, près S. M. la reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, en remplacement de M. le baron Gros.

M. le comte de Sartiges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France près S. M. le roi d'Italie, est nommé ambassadeur près le Saint-Siège, en remplacement de M. le prince de La Tour d'Auvergne.

M. le baron de Malaret, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France près S. M. le roi des Belges, est nommé en la même qualité, près S. M. le roi d'Italie, en remplacement de M. le comte de Sartiges.

M. le marquis de Ferrière le Vayer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi de Hanovre et ministre plénipotentiaire près S. A. le duc de Brunswick, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi des Belges, en remplacement de M. le baron de Malaret.

M. le comte de Reiset, ministre plénipotentiaire près S. A. R. le grand-duc de Hesse et près S. A. le duc de Nassau, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi de Hanovre et ministre plénipotentiaire près S. A. le duc de Brunswick, en remplacement de M. le marquis de Ferrière le Vayer.

M. le comte d'Aslorg, secrétaire de 1^{re} classe, est nommé ministre plénipotentiaire près

S. A. R. le grand-duc de Hesse et près S. A. le duc de Nassau, en remplacement de M. le comte de Reiset. (Moniteur.)

L'empereur François-Joseph a dû rentrer à Vienne le 15 pour délibérer avec son conseil sur l'attitude que doit prendre l'Autriche dans la question polonaise. Les journaux de Vienne se préoccupent vivement des résolutions auxquelles s'arrêtera le gouvernement.

Le *Botschafter*, considérant que la diplomatie a échoué dans son œuvre de conciliation, croit que la démarche que pourront faire maintenant les trois puissances, quelle qu'en soit la forme, aura pour conséquence une guerre, sinon immédiate, du moins inévitable.

L'*Ost-Deutsche-Post*, dans l'article important signalé le 14 par le télégraphe, semble aussi redouter la guerre et s'attache à chercher l'attitude diplomatique que l'Autriche devrait prendre, pour échapper aux dangereuses éventualités d'un conflit armé avec la Russie.

Que l'Autriche marche en avant et déclare, avec la France et l'Angleterre, les traités de 1815 abolis en ce qui concerne la Pologne, elle deviendra le rempart de l'Europe occidentale devant la Russie, et elle aura tout à redouter de la guerre dont son territoire deviendrait le théâtre. Elle se trouverait, en outre, par le péril de cette situation, placée sous la protection des armes de la France, qui pourrait conclure la paix en retirant à son profit tous les avantages des traités qui en établiraient les bases.

Que l'Autriche, au contraire, se sépare de

FEUILLETON.

LE FUSIL MAUDIT.

(Suite et fin.)

V.

Peu de temps après cette scène, onze heures sonnèrent à la petite pendule de bronze de la cheminée. Onze heures, c'était le signal de la retraite pour le gros des invités.

En sortant du salon (soit par hasard, soit à dessein : cela est demeuré un mystère), une rose tomba du bouquet que madame de Luce portait au sein, une de ces charmantes petites roses de la Chine, qui conservent leur fraîcheur pendant plusieurs jours.

Maurice Desgranges, qui marchait derrière la dame, se baissa et ramassa vite la fleur.

En voyant ce mouvement indiscret, presque compromettant, la petite veuve rougit légèrement, mais elle ne redemanda pas la rose et disparut comme un éclair.

Lionel Dudley s'était tenu à quelques pas de cet épisode, dans l'embrasure d'une fenêtre, et il n'avait rien perdu de ce manège.

Il n'y a pas de nature délicate qui ne prenne au

sérieux tout ce qui se rapporte à l'amour. L'Anglais, que tant de drames intimes avaient isolé des mouvements du monde, donnait toute son âme à cette nouvelle tendresse. Qu'on juge de l'étendue et de l'amertume de son chagrin ! Le poison de la jalousie était entré de vive force dans ses veines ; il souffrait, et surexcité, il demandait à se venger. Mais, en même temps, son amour était encore le plus fort ; il chérissait tant la jolie veuve qu'il ne pouvait se décider ni à faire un éclat qui fût de nature à la compromettre, ni à frapper un coup dont les conséquences pussent lui déplaire.

C'est-à-dire qu'il dévorait son chagrin, seul, dans un coin.

— Ah ! coquette sans cœur ! s'écria-t-il en déchirant ses gants de dépit, âme égoïste, conscience perverse, qui donnes un sourire à l'un, un coup d'œil à l'autre, des espérances à tous les deux et qui achettes ainsi les hommages de tout le monde, que tu es bien la femme de Shakspeare : *Perfide comme l'onde !*

Une sueur froide perlait sur son front ; son poulx battait avec une précipitation fébrile et cependant sa main était glacée.

— Pourquoi donc, reprenait-il en comprimant

ses larmes, — larmes d'indignation et de colère, — pourquoi donc le monde couvre-t-il de sa protection ces sirènes qui n'enchantent un homme que pour se donner le plaisir ensuite de le désoler ou mieux de le déchirer de leurs mains ? Celle-là trouverait dix chevaliers pour un si je me mettais en tête d'arracher le masque de coquetterie que je vois sur son visage. On me dirait de tous côtés : « Y pensez-vous, monsieur ? mais c'est une femme ! » Une femme ! soit, je respecte toute femme, moi ! mais une coquette ! mais un monstre qui ne se comble qu'à mettre deux cœurs valeureux en présence pour les amener à s'entre-tuer, est-ce donc une chose à respecter, je le demande ? Celle-là m'a détourné de l'Allemagne, d'où j'allais en Russie et de là dans l'Inde pour tarir la source de mes chagrins ; elle m'a attiré et entraîné en France en me disant qu'elle me donnerait sa main, qu'elle serait ma famille et que son cœur me servirait de patrie. Je l'ai crue. Comment ne pas la croire ? Elle a tant de sortilèges dans les yeux, sur les lèvres et dans la voix ! Comment ne pas tomber, tout subjugué d'amour et de folle lâcheté, à ses pieds ! Elle a vu ma faiblesse et elle s'en joue. N'est-ce pas bien naturel, au fond ? Au moment où il finissait sa monologue, Maurice

Desgranges rentrait dans la même pièce portant avec une sorte d'orgueil la rose de Chine à la boutonnière de son habit, — comme un trophée.

Dès qu'il l'aperçut, Lionel Dudley s'en fut à lui et le prenant à part, d'une voix saccadée :

— Monsieur, il faut en fuir à l'instant même, lui dit-il.

— Soit.

— Nous avons, il doit vous en souvenir, une partie à terminer ?

— Je ne l'ai pas oublié, sir.

— Un nouvel incident, — et il désignait la rose, — un nouvel incident ne permet plus le moindre retard.

— D'accord, sir.

— Eh bien, monsieur, mettez-vous donc à cette table d'écarté et jouons.

— De tout mon cœur, répondit Maurice Desgranges en s'asseyant. Je vous ai déjà dit que je ressemblais un peu à l'Almayiva du *Barbier de Séville*, et que j'étais toujours prêt à la bataille. La partie que vous me proposez est donc de mon goût au fond ; mais encore comment faut-il la concevoir ?

— Rien de plus simple. Ici comme au jardin, l'amour de madame de Luce sera l'enjeu, et celui à

la France et de l'Angleterre, elle devient alors, par la force des choses, l'alliée de la Russie et le rempart de cet empire devant les puissances occidentales.

Dans cette situation encore, c'est elle seule qui aurait à souffrir des chances heureuses ou funestes de la guerre.

Après avoir nettement établi ces deux alternatives, également dangereuses, ce journal ne voit pour l'Autriche d'autre moyen d'y échapper que la réunion d'un congrès européen. Cette nouvelle phase diplomatique n'aurait pas pour but de perdre un temps précieux, au bout duquel la Russie s'amendrait et offrirait des libertés à la Pologne repeuplée par les sujets russes; non, ce serait une démarche aussi prompt que loyale.

Si le Congrès optait pour la guerre, l'Autriche la ferait sans crainte, car ses droits auraient alors la garantie, non plus de deux puissances, mais de l'Europe tout entière.

(La France).

La Gazette de Breslau annonce que le palatinat d'Augustowo et le district de Lomza, où l'insurrection se développait rapidement, viennent d'être incorporés à l'empire russe et confiés à l'administration du général Mourawieff.

Le même journal confirme la nouvelle de la nomination de Mieroslawski au poste de général organisateur des forces militaires de la Pologne à l'étranger. Ce journal atténue l'importance que l'on pourrait attacher à cette nomination au point de vue révolutionnaire, et il assure que le titre donné au célèbre agitateur ne lui apporte en aucune façon le commandement en chef de l'insurrection.

(Idem.)

La Gazette allemande du Nord publie la réponse du roi de Prusse à l'adresse de la commune de Steingrund, en Silésie :

« La commune, a dit Sa Majesté, doit élire des hommes qui appuient les ministres pour l'accomplissement de la tâche que le roi leur a confiée. Une attitude hostile, vis-à-vis du gouvernement est inconciliable avec des sentiments de fidélité pour la personne du roi. L'œuvre que le roi doit avant toute chose mener à bonne fin, c'est l'organisation de l'armée; alors seulement la paix sera consolidée dans le pays, et la réalisation des intentions royales, pour un développement heureux de la législation sur le terrain constitutionnel, sera assurée. » — Havas.

Les lettres de Rome du 11 annoncent l'arrivée dans cette ville du baron Cosenza, évadé des prisons de Naples, et des deux gardes de sûreté publique qui ont pris la fuite avec lui. Le baron et ses compagnons ont passé la frontière au milieu des plus grands dangers. — Havas.

Sa Majesté le roi Georges I^{er} est arrivé mercredi au soir à huit heures à la gare du Nord

et à huit heures et demie au palais des Tuileries. Le roi était accompagné de S. Exc. le comte Sponneck, de trois aides-de-camp, du docteur Philémon et du professeur Koppen.

Sa Majesté a été reçue à la gare par le général de Failly, aide de camp de l'Empereur, M. Davillier, écuyer de l'Empereur; par M. le comte de Moltke Hritfeld, ministre de Danemark; par M. le général Kalergis et M. Wey, consul général de Grèce à Paris.

Plus de trois cents Hellènes attendaient le roi Georges à la gare et l'ont acclamé avec enthousiasme, au moment de son arrivée.

Sa Majesté hellénique a été conduite, avec sa suite, au palais des Tuileries et l'Empereur l'a reçue au bas de l'escalier du pavillon Marsan. Le jeune roi s'exprime très-bien en français; sa physionomie distinguée et sympathique prévient en sa faveur; il a l'élégance particulière des races du Nord.

L'Empereur, après lui avoir adressé quelques paroles courtoises, s'est retiré, en disant aux personnes de son entourage: « Messieurs, le roi est fatigué de son voyage, retirons-nous. »

Le roi des Hellènes est alors monté dans les appartements qu'on avait préparés pour lui et pour sa suite.

Le roi voyage sous le nom de comte de Fionie, et il porte l'uniforme d'amiral de la marine danoise. Il ne doit prendre le caractère officiel que lorsqu'il montera sur la frégate grecque, l'*Hellas*, qui doit le conduire au Pirée. Sa Majesté est attendue à Toulon le 20 au soir; elle y restera le 21 et le 22, et s'embarquera le 23 au matin.

Le roi Georges a été invité à un grand dîner qui a eu lieu jeudi soir, en son honneur, au palais de Saint-Cloud. (La France).

L'empereur a adressé à M. le baron Gros la lettre suivante :

Paris, le 9 octobre 1863.

Mon cher monsieur Gros,

« Au moment où vous songiez à la retraite, vous avez, par dévouement à mon service, accepté les fonctions d'ambassadeur à Londres. Vous avez ainsi acquis un nouveau titre à ma bienveillance. Aujourd'hui, les circonstances me permettent de vous relever de ce poste; mais, avant de vous donner un successeur, je veux vous dire combien j'ai eu à me féliciter d'avoir couronné votre longue et honorable carrière par un témoignage de ma confiance.

Recevez l'assurance de mes sentiments d'amitié. NAPOLÉON. »

Un deuxième avertissement vient d'être donné à la *Revue nationale*, dans les termes suivants :

Le ministre de l'intérieur,

Vu le numéro de la *Revue nationale* du 10

octobre 1863, lequel contient, de la page 567 à la page 579, un article intitulé *Chronique politique*, signé : P. Lanfrey;

« Considérant que l'auteur de cet article est sorti des limites d'une discussion sincère et d'une critique loyale, et qu'en rabaissant la politique de l'Empereur et en dénaturant les actes et les intentions, il cherche à égarer l'opinion publique, et excite à la haine et au mépris du gouvernement;

« Vu l'article 52 du décret organique du 17 février 1852 sur la presse,

Arrête :

« Art. 1^{er}. Un deuxième avertissement est donné à la *Revue nationale*, dans la personne de MM. Charpentier, propriétaire gérant, et Lanfrey, signataire de l'article.

« Art. 2. Le préfet de police, chargé de la direction générale de la sûreté publique, assurera l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 13 octobre 1863.

P. BOUDET. »

PROPHÉTIE DE MALHEUR.

M. Mathieu (de la Drôme), l'infatigable prophète, a adressé à M. le président de l'Académie des sciences la lettre suivante :

Mont-Chenu, le 9 octobre 1863.

A monsieur le président de l'Académie des sciences.

Monsieur le Président,

J'eus l'honneur de vous adresser, l'année dernière, diverses lettres par lesquelles j'annonçais que, du 28 octobre au 8 novembre, des inondations désastreuses affecteraient les côtes de l'Europe méridionale, comprises entre la ville de Cette et l'extrémité orientale de la mer Noire. Exactement à l'époque indiquée, le fléau prévu vint étendre ses ravages sur cette immense zone, mesurant une longueur de plus de 600 lieues. Ce fait, sans précédent, ne sera pas sans échos dans l'histoire de notre temps.

Le 23 janvier, je publiai, pour l'année actuelle, diverses prédictions purement conjecturales, basées sur de simples déductions théoriques. Je cédai à cette irrésistible tentation qui pousse tous les initiateurs à conclure du connu à l'inconnu, tentation qui sert rarement la vérité nouvelle qu'ils veulent propager. Je n'examinerai pas jusqu'à quel point l'état du temps m'a donné tort dans le Nord et raison dans le Midi. Il n'y aurait à cela aucun intérêt.

Ma note du 23 janvier aura eu du moins cet avantage de faire arriver dans mes mains vingt-huit registres d'observations, tenus sur vingt-huit points différents de notre territoire, qui me permettront désormais de substituer, dans un grand nombre de cas, des prédictions positives à des prédictions conjecturales. En météorologie, comme en astronomie, les phénomènes à venir ne sont que la répétition des phénomènes passés; connaître les uns c'est

connaître les autres; il n'y a pas plus de hasard dans la marche des vents, des orages, des tempêtes, que dans la marche des corps célestes.

Après six mois de recueillement, de calculs revus avec soin, de nuits sans sommeil, je viens tout à la fois soumettre ma théorie à une nouvelle épreuve publique, et donner de nouveaux avertissements. Bientôt la voix des ouragans viendra, comme en 1862, faire taire la voix des railleurs.

Le 23 janvier, j'annonçais un automne très-orageux et très-pluvieux. Parmi les époques les plus dangereuses, j'indiquais les derniers jours de septembre ou les premiers jours d'octobre (suivant les régions). Des inondations, qui ne m'ont pas épargné, n'ont que trop justifié mes prévisions. Mais il ressort de ma note du 23 janvier que le prochain mois de décembre est particulièrement à redouter.

Les vingt premiers jours donneront des quantités énormes d'eau sous forme de pluie ou de neige. — Violents ouragans, notamment vers le 5 ou le 6.

Nouvelles bourrasques et nouvelles chutes d'eau très-abondantes dans les six derniers jours de décembre et les trois ou quatre premiers de janvier.

La science que je fonde n'est pas assez avancée pour me permettre de préjuger avec certitude si les chutes d'eau se produiront sous forme de neige ou de pluie.

On ne saurait attendre d'une découverte naissante la solution de tous les problèmes qui s'y rattachent. Le premier mot de l'électricité, de la vapeur, de la photographie, n'a pas été leur dernier mot. Qui sait ce mot? Quand le saura-t-on?

Tout ce que je puis dire, c'est que si les trois quarts de la quantité d'eau qui sera recueillie en décembre aux observatoires de Paris et de Genève tombait à l'état de pluie, ce qui est possible, nous aurions à subir de nouveaux désastres.

Les sinistres s'écarteraient peu de la marche que voici : Du 1^{er} au 10, débordements de torrents; du 10 au 20, débordements de rivières, au plus tard du 28 décembre au 5 janvier, débordements de fleuves, notamment du Rhône et peut-être de la Seine. Ce dernier fleuve atteindrait tout au moins un niveau inquiétant pour les sous-sols des bas quartiers de Paris. Les caves seraient menacées d'une visite désagréable aux approches ou dans les premiers jours du nouvel an.

La plupart des rivières et des fleuves qui seraient sortis de leur lit avant le 28 décembre éprouveraient, vers cette époque, une crue nouvelle, qui irait progressivement pendant huit jours environ.

Mais si les précipitations se produisent en grande partie sous forme de neige, ce qui est fort à désirer, les sinistres se réduiront à des avalanches dans les montagnes. Sous une

qui tombera le premier as l'aura gagné.

— Ah! sir, c'est un vieux moyen! une rouerie usée jusqu'à la corde! Pareille chose se voit dans mille et une petites comédies. N'importe: l'aventure me plaît, et je tiens la partie pour ne pas trop vous désobliger.

— Merci, monsieur.

Lionel Dudley prit les cartes; il les brouilla, dit à son adversaire de couper et fit le jeu.

A la première levée, Maurice Desgranges tressaillit sur son fauteuil.

— Allons, sir, la destinée n'est pas pour vous, ce soir.

— Qu'est-ce à dire, monsieur?

— Tenez, l'as de cœur! Vous venez de me donner l'as de cœur.

L'Anglais était devenu pâle comme un suaire.

Quant au Français, il rayonnait de ce petit air de fatuité triomphante que tous nos compatriotes connaissent si bien.

— J'ai gagné ce que vous savez bien! s'écria-t-il avec un léger ton de persiflage. Fleurs, femme et cartes, tout me sourit en ce moment.

— L'as de cœur, vous l'avez, en effet, monsieur!

A ce nouveau coup inattendu, qui pouvait passer

pour une nouvelle ironie du sort, le pauvre baronnet laissa tomber les cartes sur le tapis; il paraissait sur le point de défaillir.

— Écoutez, reprit Maurice Desgranges, votre tristesse m'afflige profondément, et, bien que les chances de la fortune m'aient été favorables, je veux être beau joueur.

— Qu'entendez-vous par là, monsieur?

— J'entends qu'il y a mieux que ces cartes pour en finir.

— Je ne comprends toujours pas.

— Eh bien, puisqu'il faut vous mettre les points sur les i, cela signifie que je vous offre toujours le choix de la partie dont je vous parlais dans le jardin.

Et quoiqu'il fût encore assis, il feignit de se mettre en garde, fit un geste de maître d'armes et dit à voix basse :

— Une, deux!... allons! voulez-vous?

— Je ne puis, monsieur; ma mère... j'ai fait une promesse...

— Bien! vous y reviendrez! Il y a vingt minutes, au jardin, c'était un serment; à présent, ce n'est plus qu'une promesse!... vous y reviendrez!

— Je réfléchirai, répartit Lionel Dudley.

Ils se séparèrent en se saluant froidement.

VI.

Pendant qu'on prenait le thé, il avait été convenu que le lendemain, on procéderait à l'ouverture de la chasse, enfin permise pour le département de Seine-et-Oise.

Tout le monde devait y être, — même les femmes.

Ainsi le lendemain de cette soirée si singulièrement agitée par les deux prétendants, la maison de madame de Luce était tout en émoi.

Sir Lionel Dudley n'avait pas d'armes, et cette circonstance le désespérait. Faudrait-il qu'il vît la jolie veuve partir pour une promenade, qui était une fête, et qu'il ne la suivit pas ou qu'il la suivit dans un équipage ridicule? Tout en cherchant, il en était réduit à varier le cri de Richard III: « Un cheval! mon royaume pour un cheval! »

En ce moment-là, il vit passer dans une des cours Germain, le vieux valet de chambre.

— Germain, il me faut un fusil.

— Impossible de vous en donner un, sir.

— Je le payerais, au besoin, son pesant d'or.

— L'or n'y fait rien. Je n'en connais pas ici.

Puis, se ravisant :

— Fh! pardieu, si! j'en connais bien un, et un excellent et fort beau; mais...

— Mais quoi, Germain?

— Mais madame de Luce ne veut pas le voir; c'est le fusil maudit, dit-elle. Quiconque s'en sert est tué par lui. Il a déjà causé la mort d'un homme et blessé un enfant. Elle le déteste.

— Des idées de femme folle. Il ne faut pas s'arrêter à cela, Germain, entendez-vous?

Sir Lionel Dudley tendit alors au vieux valet sa main pleine de petites pièces d'or.

— Allez me chercher ce fusil. Je suis bon tireur, c'est connu; il ne m'arrivera rien de fâcheux.

Le vieux serviteur hésitait. Il s'agissait de désobéir à sa maîtresse, et puis la superstition l'avait gagné.

— Je me charge d'apaiser le courroux de madame de Luce, reprit l'Anglais. Vous n'avez rien à redouter à cet égard.

Germain savait que la jolie veuve était pleine de déférence pour le baronnet; il ne résista pas plus longtemps, — la bourse pleine d'or l'avait d'ailleurs convaincu.

Au bout de quelques instants, le vieux valet reparait, le fusil à la main.

— Tenez, sir, voilà le fusil.

Sir Lionel Dudley le prit, en fit jouer les ressorts et en interrogea toute la monture en homme qui s'y

forme ou sous une autre, la quantité d'eau en décembre, se rapprochera à l'observatoire de Genève, de trois fois la moyenne ordinaire de ce mois, — cas rare et dangereux.

Je regrette d'être toujours un prophète de malheur, mais je tiens essentiellement à être un prophète véridique.

Veillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

Signé : MATHIEU (de la Drôme).

Nouvelles Diverses.

On écrit de Cadix, le 8 octobre, au *Monde* :

Au moment de l'arrivée de S. M. l'Impératrice à Cadix, l'*Aigle* a croisé dans la rade de cette ville le transport la *Saône*, chargé de troupes pour le Mexique. Aussitôt que Sa Majesté a été reconnue, des acclamations frénétiques se sont fait entendre. Pour tout cœur français, ce spectacle ne laissait pas que d'être émouvant. On sentait que ces cris étaient, en même temps qu'un hommage à l'Impératrice, un adieu adressé à la France par ces braves soldats, et un témoignage de leur amour et de leur reconnaissance pour le souverain qui veille sur eux avec une si constante sollicitude.

L'Impératrice s'est rendue en personne à bord de la *Saône*, et, après s'y être informée de tout ce qui pouvait concerner le bien-être des soldats, a donné des ordres pour qu'un dîner leur fût offert en souvenir de sa visite.

— Les dépêches de Cadix annoncent que l'Impératrice vient de s'embarquer pour Valence, et que Sa Majesté a reçu, durant son voyage à Séville l'accueil le plus sympathique. On espère toujours, en Espagne, que notre gracieuse souveraine répondra à l'invitation de Sa Majesté la reine Isabelle, et certains renseignements font croire que cet espoir n'est peut-être pas mal fondé.

— On annonce de Lisbonne que le baptême du prince royal aura lieu le 19. La marraine du prince, ainsi qu'on le sait, sera S. A. I. la princesse Clotilde.

— Mardi, il a été procédé à l'embaumement du corps de M. Billault, par les soins d'un des médecins de Nantes.

— Le corps de M. Billault a été transporté jeudi au ministère d'Etat, où il restera déposé jusqu'au moment des funérailles, qui auront lieu, comme nous l'avons annoncé, aujourd'hui samedi.

— On annonce que M. le comte Walewski, membre du conseil privé, a eu jeudi une entrevue avec Sa Majesté.

— On assure que M. Dupin, sénateur, procureur général près la cour de cassation, a été mandé à Paris par dépêche télégraphique. M. le duc de Morny, qui était parti il y a

trois jours, pour son château de Nadde (Alier), est attendu à Paris.

— M. le général de Montebello, commandant en chef de l'armée de Rome, a été reçu jeudi par l'Empereur.

— On annonce que M. le duc de Montebello quittera Saint-Petersbourg le 17 pour venir à Paris.

— Le Conseil d'Etat est, dit-on, saisi d'un projet de loi sur la fabrication de nouvelles monnaies d'argent au titre de 835 millièmes. Les pièces actuelles de 2 fr., 1 fr., 50 c. et 20 c., seraient retirées de la circulation, et remplacées par d'autres pièces traitées conformément aux conditions ordinaires du *billon*, ce qui permettrait de leur donner une valeur nominale un peu supérieure à leur valeur intrinsèque. Le cours forcé de ces pièces serait limité à la somme de 20 fr. L'émission de cette nouvelle monnaie serait fixée à 250 millions.

— L'Assemblée des savants catholiques déclare que l'ouvrage de M. E. Renan qui a pour titre : *Vie de Jésus*, est non-seulement antichrétien, mais encore absolument *antiscientifique*, superficiel, et en même temps un *factum* entièrement immoral.

— Mgr l'évêque de Rodez vient de publier un mandement en faveur de la Pologne, dans lequel Sa Grandeur prescrit des prières qui seront faites pendant trois jours dans toutes les églises. Ce mandement a été lu dimanche même au prône dans toutes les églises du diocèse.

— Le problème de se guérir sans médicament a été parfaitement résolu par l'importante découverte de MM. Barry et Livingstone de la *Revalscière*, délicieuse bouillie pour déjeuner, qui économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes. Voici un petit extrait de 60,000 guérisons parfaites : N° 52,084, M. le duc de Pluskow, maréchal de cour de Saxe, d'une gastrite. — N° 50,416, M. le comte Stuart de Décies, pair d'Angleterre, d'une dyspepsie (gastralgie), avec toutes les misères nerveuses, spasmes, crampes, nausées, douleurs à la poitrine et entre les épaules.

N° 62,476, Ste.-Romaine des Iles (Saône-et-Loire), ce 30 décembre 1862. Monsieur, — Dieu soit béni ! La *Revalscière* Du Barry a mis fin à mes 18 ans de souffrances pour m'accorder de nouveau le précieux trésor de la santé. — J. Comparet, curé.

N° 47,121, Mlle E. Jacobs, de quinze ans de souffrances horribles des nerfs, indigestions, éruptions, hystérie, mélancolie. — N° 48,514, Mlle E. Yeoman, de 10 ans de gastrite et toutes les horreurs d'une irritabilité nerveuse. — N° 49,842, Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestions, des nerfs, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. N° 36,212, M. le capitaine Allen, de la marine royale, sa fille, d'épilepsie. — MAISON DU

BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS ; 77, REGENT STREET, LONDRES ; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 1/2 kil., 16 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil. 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste ; DAMICOURT, pharm. ; PASQUIER, pharm. ; COMMON, rue S.-Jean, 25 ; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (372)

Chronique Locale.

Jeudi soir, sur les deux heures, un jeune enfant de 7 ans s'amusa sur les bateaux amarrés à la cale du quai de Limoges ; tout à coup il perdit l'équilibre et disparut sous l'eau. Les laveuses qui se trouvaient au bas du quai poussèrent des cris et appelèrent au secours. Au même instant le sieur Victor Pinet, premier chef de cuisine à l'hôtel Budan, se trouvait sur le chemin de hallage, près du pont Cessart, n'écoulant que son courage, il s'est jeté tout habillé à l'eau et a été assez heureux pour rejoindre l'enfant et le ramener au bord.

Le jeune Girard ne donnait plus que quelques signes de vie. Transporté immédiatement à l'hôtel Budan, il a reçu les soins de MM. Bineau, docteur médecin, et Damicourt, pharmacien, et a été rappelé à la vie. Cet enfant se serait infailliblement noyé sans l'acte de dévouement du sieur Pinet qui mérite les plus grands éloges.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Orléans, le 14 octobre 1863, à 8 h. 55 s.

Le Préfet du Loiret à M. le Sous-Préfet de Saumur.

Une crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum sera de 1^m 30 à l'échelle d'Orléans, le 16, vers cinq heures du matin.

Le Cher est également en crue. On pense que le maximum pourra être de 0^m 75 à St-Aignan le 15, vers onze heures du soir.

Aucune crue importante sur la Vienne.

Orléans, le 15 octobre 1863, à 4 h. 10 s.

Le maximum de la crue de la Loire paraît devoir s'élever à Orléans à 2^m 35. On présume qu'il aura lieu le 16 octobre, vers cinq heures du matin.

Aucune crue importante n'est annoncée quant à présent, ni sur le Cher ni sur la Loire.

Orléans, le 16 octobre, à 3 h. 10 s.

La Loire est stationnaire au pont d'Orléans, à 1^m 76.

La Vienne est en crue. On estime que le maximum sera de 1^m 70 à Châtelleraut le 16, à quatre heures du soir.

La hauteur du Cher est de 1^m à St-Aignan.

connaissait.

— Très-belle arme, dit-il, et en très-bon état. On ne peut pas manquer un lièvre ni une perdrix avec ce fusil-là. Je m'en empare.

Il compléta ensuite son équipage tant bien que mal. — A présent il ne me manque rien de ce qu'il faut à un vrai Nemrod, dit-il ensuite.

Sir Lionel Dudley souriait, — mais du bout des lèvres.

— Où sont les invités ? demanda-t-il à Germain.

— Derrière la maison, tout près du Sentier-aux-Moines.

Il y alla.

Chemin faisant, il essayait son fusil, le fusil maudit ; il mettait un objet en joue et faisait mine de tirer.

Une grive passait au-dessus de sa tête, chantant et voletant en allant du côté des raisins noirs dont ces oiseaux sont fort friands.

L'Anglais la visa et la fit tomber à ses pieds.

— Excellent fusil, je le répète, dit-il en rechargeant son arme.

A cinq minutes de là, il regagnait les invités.

Tout bas, ayant presque regret de se faire cet

et d'enfreindre le serment qu'il avait fait jadis à sa mère.

— Si aussi bien ce fusil était un pistolet ! se disait-il ; si Maurice Desgranges consentait à un duel au fusil !

Toute sa tête bouillonnait comme le cratère d'un volcan.

Au moment où il approchait, on signalait une compagnie de perdreaux à vingt-cinq pas de lui.

Sir Lionel Dudley se mit à viser au hasard.

Une voix de femme arrêta son doigt qui pressait déjà la détente et vibra dans son cœur. Il tourna la tête et reconnut madame de Luce, en amazone, parée, presque riieuse, ayant à son sein la rose de la veille et donnant le bras à Maurice Desgranges, avec qui elle s'abandonnait aux charmes d'un familier entretien.

— Eh bien, racontez-moi vos impressions de voyage, mon cher Maurice, dit-elle en riant.

Cet accès d'hilarité se produisant au milieu de ces circonstances, ramenait la fièvre dans la tête de sir Lionel. — Madame de Luce même se penchait d'un air tendre sur le bras de son cavalier.

A ce spectacle, l'Anglais éprouva un tremblement de rage et peut-être de dévotion ; il resta un moment

fixe, sombre et indécis. Tout-à-coup il abaissa son fusil sur son bras, visa Maurice Desgranges et dirigea ensuite le canon de l'arme vers la jolie veuve, — qui poussait des cris d'effroi.

— Pourquoi ne la tuerais-je pas ? — se disait-il, — puisqu'elle prend plaisir à me déchirer le cœur ? Pourquoi ne ferais-je pas un exemple marquant pour la coquetterie parisienne ? Est-ce qu'on ne tue pas les monstres, un loup ou une vipère ? Est-ce que ses yeux ne me visent pas et que son rire aigu ne m'a pas frappé à mort ?

Mais ramené à un autre projet, comme frappé de folie, il retourna l'arme vers sa propre poitrine, pressa la détente et tomba percé au cœur par toute une charge de plomb.

— Sir Lionel Dudley s'est tué ! tué avec le fusil maudit ! s'écria madame Belorgey.

VIII.

La partie de chasse s'arrêta court.

On enterra le pauvre Lionel Dudley le soir même au cimetière de Rueil.

Dès le lendemain, madame de Luce, frappée par tout ce que cet événement avait de sinistre, fit démonter le fusil maudit et mettre en vente la petite maison.

PUBLICITÉ AUDEBRAND.

La Loire a crû cette nuit à Saumur de 0,60 centimètres ; elle couvre ce matin le chemin de hallage.

Le conseil municipal de Nantes a décidé, dans une réunion spéciale qui a eu lieu mercredi, que la statue de M. Billault serait élevée sur une des places de Nantes. Il sera pourvu par une souscription nationale à l'érection de ce monument.

La statue sera mise au concours entre tous les artistes de l'Empire.

Le conseil a ensuite voté une adresse de condoléance à la famille de l'illustre ministre.

La lettre suivante, émanant des membres de la chambre et du tribunal de commerce de Nantes, nous est communiquée :

Nantes, 15 octobre 1863.

Aux membres de la famille de Son Excellence M. Billault, ministre d'Etat.

Monsieur et Madame Collas de Lanoue,

Monsieur et Madame Busson,

Le tribunal et la chambre de commerce de Nantes, interprètes des sentiments du commerce tout entier de notre ville, remplissent un devoir en venant vous exprimer combien le coup terrible qui vous frappe a eu sur la place de Nantes un profond et douloureux retentissement.

S. Exc. M. Billault avait grandi au milieu de nous ; Nantes était fière de sa haute et légitime renommée ; les liens qui l'attachaient à notre cité, bien loin de se relâcher, étaient devenus chaque jour plus étroits ; notre commerce, en particulier, savait qu'en toute circonstance il était assuré de trouver en lui un défenseur aussi dévoué qu'éloquent. La perte que la France et l'Empereur viennent de faire, et qui est pour le pays un deuil public, a donc pour nous, pour toute notre population commerciale, un caractère particulièrement douloureux ; elle est pour notre ville comme un véritable deuil de famille : Nantes vient de perdre l'un de ses enfants et l'un des plus glorieux.

Permettez-nous de nous associer à votre profonde douleur, de vous dire combien est grande la part que nous y prenons, que le commerce tout entier y prend avec nous, et d'espérer que ce témoignage sincère d'une sympathie bien vive pourra adoucir un peu le coup si cruel qui vient de vous atteindre.

Nous sommes, avec un profond respect, vos très-humbles et dévoués serviteurs.

(Suivent les signatures).

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On écrit d'Athènes, le 9 :

La dépêche annonçant le vote d'annexion des Iles Ioniennes a provoqué un enthousiasme universel.

L'assemblée nationale tout entière a assisté au *Te Deum*. — Le roi se rendra d'abord à Athènes et visitera ensuite Corfou.

Les lettres de Constantinople du 8 annoncent que Selim-Pacha, ministre de la police, a été remplacé par Méhémet, ex-gouverneur de Damas.

On a débarqué des armes et des munitions au Caucase ; on parle de 3,000 carabines, de huit canons rayés et de trois millions de cartouches.

Le *Levant Herald* dit pouvoir confirmer la nouvelle que la Russie construit 12 canonniers cuirassés dans la mer Noire. — Havas.

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse conserve la même physionomie, incertaine et troublée. Le cours de 68 fr. amène toujours des réalisations sur la rente. Il n'a pas été reconquis cette semaine. Tout ce que l'on a pu faire s'est borné à consolider la rente 5/0 au-dessus de 67-50. A partir de jeudi, et surtout depuis l'élévation du taux de l'escompte, la Bourse est entrée dans une phase d'amélioration bien marquée. Du cours de 67-60 elle

a passé à 67-80 et 67-90. On avait baissé en vue de cet événement, on a remonté sur le fait accompli; c'est l'éternelle histoire de la Bourse.

En général, les actions de nos établissements de crédit ont fait bonne contenance, et la plupart ferment en hausse sur les prix de la semaine précédente. La Banque des Pays-Bas, intéressée dans la

Compagnie immobilière de Belgique, qui vient d'être admise à la cote, est recherchée de 625 à 630.

Sur le marché des chemins de fer, les ventes ont eu le dessus. Elles ont affecté le Midi particulièrement, le Lyon et l'Orléans. Les chemins étrangers ont eu un peu plus de faveur. Le petit chemin de Braine le Comte à Courtrai est sur le point de clore sa souscription, qui a été très-bien accueillie.

Les actions et les obligations de Séville à Cadix sont recherchées par les capitaux de placement. Les nouvelles concessions qui doivent prolonger le réseau de cette compagnie lui assurent un rang exceptionnel parmi les chemins espagnols. Les opérations de la Banque de capitalisation ont

donné des résultats très-avantageux dans ces derniers mois. Cette banque, 41, rue du Conservatoire, reçoit en participation les sommes les plus minimes. C'est ce qui lui attire de si nombreux adhérents parmi les petits capitalistes. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

AVIS.

Déclaration a été faite au greffe du Tribunal civil de Saumur, de la cessation de fonctions de M. Armand Simon, ancien huissier, près ledit Tribunal, à l'effet de retirer son cautionnement. (488)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION,

Le dimanche, 18 octobre 1865, à midi, en l'étude,

De sept morceaux de terre et bois à la Cour-Marais, à la Galuche, à l'Echalier et à la Carte, commune de Distré, appartenant à M. Ferré.

S'adresser à M. CHARPENTIER père, à Bagneux, et à M. CLOUARD, notaire. (585)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION,

En l'étude de M. Clouard, le dimanche 18 octobre 1865, à une heure,

D'un morceau de vigne, au Perreau, commune de Saumur;

Et de cinq morceaux de terre et vigne, aux Ruettes, au clos Ducet, au clos de Jau et au champ Cerceau, commune de Dampierre.

S'adresser à M. JOSEPH FREDOT, à Souzay, et à M. CLOUARD, notaire.

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION,

Le dimanche, 8 novembre 1865, à midi, à Champigny, commune de Souzay, chez M. Louis

Foucault, fils,

De 26 morceaux de terre, vigne et bois, situés aux Vannières, aux Terageaux, aux Sablonnières, aux Gagneries, au Cimetière-aux-Anes, au Clos-Morton, à l'Epron, à la Roche-Mahou, aux Cordes, aux Brulons, au Champ-Girard, au Bois-Joubert, à la Fourrière, à la Noue, à la Fosse-au-Lac, au Champ-Ferré et sur la Paleine, commune de Souzay;

D'un morceau de bois, aux Cloisons, commune de Parnay, et d'un morceau de bois, en Villepelée, commune de St-Cyr.

Ces divers biens appartiennent aux héritiers Guibert et Venon.

(Voir pour le détail, les affiches).

S'adresser, pour tous renseignements, à M. CLOUARD, notaire à Saumur. (585)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 18 octobre 1865, à midi,

En l'étude et par le ministère de M. LE BLAYE, notaire à Saumur,

DE MAISON NEUVE

Et JARDIN très-affrûité, contenant 22 ares,

Situés levée d'Enceinte, côté nord, appartenant à M. BILLES.

Mise à prix, 8,000 fr.

S'adresser à M. LE BLAYE, notaire, et à M. CORMERY, agent d'affaires, qui pourront traiter de gré à gré, s'il y a lieu, avant l'adjudication.

Etude de M. C. BOUCHARDEAU, avoué à Tours.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

A de très-bonnes conditions,

UNE PROPRIÉTÉ,

Composée de DEUX FERMES, d'une RÉSERVE DE PRES et de BOIS-TAILLIS, d'une contenance cadastrale de 204 hectares, dont plus de 100 hectares de très-bonnes terres propres au défrichement et d'un grand avenir, située communes de Favrolles et de Luçay-le-Mâle, canton de Valençay (Indre).

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, à M. Princé-Gaudin, propriétaire à Langeais (Indre-et-Loire), qui se rendra sur les lieux pour faire visiter si on le désire. (507)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au château de Brézé,

Le dimanche 8 novembre 1865, à deux heures après midi,

BEAUX CHÊNES,

PEUPLIERS ET ORMEAUX,

Dépendant de la terre de Brézé,

ET

LES COUPES DE BOIS-TAILLIS

Ci-après désignés :

1° La coupe de Bonne-Nouvelle, contenant 1 hectare 64 ares 46 centiares.

2° La grande coupe d'Asnières, contenant 9 hectares 55 ares 26 centiares.

3° La coupe des Écognés-de-Lençon, contenant environ 11 hectares.

4° La coupe de la Butte-de-Bournée, contenant 16 hectares 52 ares 25 centiares.

5° La coupe du Bois-des-Loges, contenant 10 hectares 25 ares 69 centiares.

6° Cent soixante-dix pieds de chènes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe des Semis-de-Maigné.

7° Deux cent-trente pieds de chènes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe des Semis-d'Asnières.

8° Cent quatre-vingt-cinq pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans le petit marais de Baffoux.

9° Cinqante-quatre pieds d'ormeaux, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés proche la ferme d'Asnières.

Toutes ces différentes ventes sont situées commune de Brézé, excepté la dernière, qui est située commune d'Épiédes.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et pour traiter le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur. (577)

A VENDRE

OU A LOUER,

Très-jolie MAISON avec jardin et une pièce d'eau, à Saumur, en face de la gare des marchandises.

S'adresser à M. NANCEUX. (412)

A VENDRE

UN CHEVAL

D'une grande distinction, fils d'Albion et petit-fils de Caravan, étant dressé et prenant quatre ans.

S'adresser à M. PERDOUX, propriétaire à Brain-sur-Allonnes. (586)

A VENDRE

Très-jolie CHIENNE COUCHANTE parfaitement dressée.

S'adresser à M. BULLEAU, expert au Coudray-Macouard. (571)

BON BILLARD

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

à traiter d'un OFFICE DE NOTAIRE de 3^e classe. S'adresser au bureau du journal.

MAGASIN

DE LIBRAIRIE

Situé à Saumur (Maine-et-Loire), A CÉDER

Pour cause de santé.

S'adresser à M. A. GAULTIER, libraire à Saumur. (568)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

UNE JOLIE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, occupée en ce moment par M. Paul Lambert, composée de salons, salle à manger, galerie, plusieurs chambres à coucher, greniers, vastes servitudes, cour et grand jardin.

S'adresser à M. LEROUX, notaire à Saumur. (566)

A LOUER

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

UNE MAISON

Située rue Royale et place du Roi-René, occupée présentement par M. Freslon, sellier-carrossier.

Au rez-de-chaussée, grands magasins, ateliers, chambre à coucher, cuisine, lieux d'aisances.

Premier étage, salle à manger, salon, chambres à coucher, cuisine, lieux d'aisances.

Un grand balcon régnant sur le tout.

Deuxième étage, même disposition que ci-dessus, mais sans balcon.

Cave et grenier.

S'adresser à M. ROCHER aîné, place du Roi-René. (570)

A LOUER

MAISON AVEC GRAND JARDIN,

Cour, Remise

ET ÉCURIE POUR DEUX CHEVAUX,

Rues de la Chouetterie et du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. Eugène RATOUIS, ou à M. BOUJU, rue de la Chouetterie. (545)

A LOUER

Présentement,

TROIS GAVES

Situées Grand'Rue, n° 9.

Ces caves sont hors d'inondation.

S'adresser à M^{me} veuve HUGONNET.

PERAY,

PÉPINIÉRISTE,

Rue de la Chouetterie, à Saumur.

Arbres forestiers très-forts, peupliers, frênes, ormeaux, acacias, bouleaux, cataipas et autres arbres verts; arbustes, etc.; arbres à fruits variés. (559)

LIQUIDATION Ch. GAURON ET C^o

(Usine de Fontevault).

Les personnes qui peuvent avoir des réclamations à faire à cette société sont priées de s'adresser de suite à M. HALOPPE, liquidateur, rue Bodin, 22. (564)

AVIS.

On demande un APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

On demande un APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

MAISON LETELLIER, à Rouen

CHOCOLATS hygiéniques DES PHARMACIENS

DE LA SEINE-INFÉRIEURE ET DE L'ÈURE

Préparés sous la garantie d'une Commission de Surveillance

CHOCOLATS ALIMENTAIRES au Maragnan, au Caraïbe, à la Vanille, en bouchées, en briquettes.

CHOCOLATS MÉDICAMENTEUX Analeptiques, Purgatifs, Ferrugineux, Vermifuges, pour les enfants, etc.

ROUEN, à cause de son importance, de sa position centrale et de sa proximité des ports d'arrivages, a été choisi pour centre de fabrication.

Les Chocolats hygiéniques se vendent uniquement dans les Pharmacies; on les trouve dans les principales Maisons de France et de l'Étranger.

La conscience religieuse vient d'être profondément blessée par un livre dont tout, jusqu'au titre, est une offense au Christ.

M. BARNABÉ CHAUVELOT, connu par ses vigoureuses études sur les faux savants, vient de mettre à nu les sophismes et l'ignorance de l'auteur de ce livre, M. E. RENAN, en publiant un ouvrage qui a pour titre :

A. M. ERNEST RENAN.

LA DIVINITÉ DU CHRIST

D'APRÈS LES PLUS

GRANDS GÉNIES DU MONDE

Un volume in-8°. — Prix : 1 fr. 50 par la poste.

Chez HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43.

BOURSE DE PARIS.

BOURSE DU 15 OCTOBRE.

BOURSE DU 16 OCTOBRE.

RENTES ET ACTIONS au comptant.

Dernier cours. Hausse. Baisse.

Dernier cours. Hausse. Baisse.

3 pour cent 1862. 67 45 » » » » 67 15 » » » 30

4 1/2 pour cent 1852. 95 95 » » » » 95 75 » » » 20

Obligations du Trésor. 450 » » » » 450 » » » » »

Banque de France. 3360 » 10 » » » 3400 » 40 » » » »

Crédit Foncier (estamp.). 1330 » » » » 1320 » » » » 10 »

Crédit Foncier, nouveau. 1255 » » » » 15 » » » » »

Crédit Agricole » » » » » 675 » » » » »

Crédit Mobilier 1162 50 » » 6 25 1142 50 » » 20 »

Comptoir d'esc. de Paris. 755 » » » » 2 50 755 » » » » »

Orléans (estampillé). 977 50 » » 2 50 978 75 1 25 » » »

Orléans, nouveau. 810 » » » » 5 » 813 75 3 75 » » »

Nord (actions anciennes). 983 75 » » 1 25 983 75 » » » » »

Est. 507 50 » » 2 50 507 50 » » » » »

Paris-Lyon-Méditerranée. 1012 50 » » 1 25 1008 75 » » 3 75

Midi. 698 75 » » 1 25 700 » 1 25 » » » »

Ouest 515 » 2 50 » » » 517 50 2 50 » » »

Genève 498 75 » » » » 497 50 » » 1 25

Dauphiné 483 75 » » » » » » » » » » »

Ardennes 480 » » » » » 473 75 » » 6 25

Algériens » » » » » » » » » » »

C^o Parisienne du Gaz. 1740 » » » 10 » 1735 » » » 5 »

Canal de Suez 505 » » » » » 501 25 » » 3 75

Transatlantiques. » » » » » 520 » » » » »

Autrichiens 420 » » » 10 » 425 » 5 » » » »

Sud-Autrich.-Lombards. 565 » » » » » 563 75 » » 1 25

Victor-Emmanuel 420 » 2 50 » » » 420 » » » » »

Russes. 418 75 » » » » 412 50 » » 6 25

Romains. 410 » 1 25 » » » 410 » » » » »

Crédit Mobilier Espagnol. 687 50 » » 7 50 677 50 » » 10 »

Saragosse 641 25 2 50 » » 641 25 » » » » »

Portugais 507 50 » » » » 507 50 » » » » »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. 306 25 » » » » 306 25 » » » » »

Orléans 302 50 » » » » 302 50 » » » » »

Paris-Lyon-Méditerranée. 301 25 » » » » 300 » » » » »

Ouest 296 25 » » » » 296 25 » » » » »

Midi. 296 25 » » » » 297 50 » » » » »

Est. 296 25 » » » » 296 25 » » » » »

Saumur, P. GODET, imprimeur.